

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2022-086

L'an deux mil vingt-deux le treize du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil à la Mairie d'Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 5 pouvoirs (27 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers :
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

Membre suppléant présent :

- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI

5 pouvoirs :

- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Fabrice DURAND a donné pouvoir à Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Mathias DIXNEUF
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU

Excusés : Gérard CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Fabrice DURAND, Sébastien FAURE, Monique NOLOT, Frédéric PARTHENAY

Dominique BARREAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mardi 06 décembre

COMPTABILITE-FINANCES-FISCALITE

Suppressions budgets

- CONSIDERANT que le budget annexe « 40210 - Prestations de services » n'a plus d'intérêts ;
- CONSIDERANT que la Chevalerie du Thouet a été vendue ;
- CONSIDERANT que le bâtiment de TPL Industries a été vendu ;

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- De dissoudre à la date du 31 décembre 2022 les budgets annexes « 40210 – Prestations de services », « 40206 – Auralis Location » et « 40207 – Chevalerie du Thouet » ;
- De transférer l'actif et le passif de chaque budget sur le budget principal, le cas échéant ;
- D'autoriser M. le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches en ce sens.

A Airvault, le 13 décembre 2022
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20221220-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-12-2022

Publication le : 20-12-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48